

COMMUNIQUE DE L'Association de Défense du Quartier de la Croix-Blanche d'Aulnay-sous-Bois et de ses environs

Aujourd’hui, mercredi 14 septembre, l’Association de Défense de l’Environnement du Quartier de la Croix-Blanche et de ses environs a obtenu plus de 1050 signatures demandant un référendum de quartier sur la modification du PLU et l’opportunité de créer 45 à 65 logements en lieu et place de l’ancien Hôtel des Impôts (situé entre l’avenue Jean-Jaurès et l’avenue de la Croix-Blanche à Aulnay-sous-Bois).

C’est une réussite qui montre à quel point les habitants sont exaspérés par les décisions unilatérales de la Mairie d’Aulnay et de voir leur ville défigurée par le bétonnage à outrance.

C’est d’autant plus une réussite que l’Association a réussi à obtenir ces signatures malgré les nombreuses pressions et critiques de certains responsables locaux, notamment en raison du refus de l’association de s’affilier à tout parti ou groupe politique local.

Elle rappelle également que dimanche dernier, le 11 septembre, le maire Gérard Segura, accompagné de son adjoint en charge du projet Croix-Blanche, a demandé à deux membres de l’association, qui faisaient signer des gens dans le marché couvert, de quitter ce dernier car il s’agit d’une « concession privée ». Si ces deux personnes faisaient signer leur pétition dans le marché couvert, c’était avant tout pour s’abriter de la pluie. Heureusement que Monsieur Segura a ensuite demandé aux militants socialistes de cesser de distribuer des tracts au même endroit en faveur de Martine Aubry !

L’association de Défense de l’Environnement du Quartier de la Croix-Blanche n’est ni contre la construction de logements ni celle de logements sociaux. Elle s’oppose néanmoins à la construction de blocs de bétons qui ne s’inscriront nullement dans le paysage actuel. Une modification du PLU n’est nullement nécessaire, et des logements de seulement deux étages, dans des conditions descentes s’inscrivant dans un cadre environnemental, sont possibles.

Elle demande donc que la Mairie revoit instamment son projet de construction de 45 à 65 logements dans seulement 4200 m² de terrain. Elle pense notamment aux personnes qui y vivraient, et se pose la question des conditions humaines de logement pour ces habitants.

D’ici le mois d’octobre 2011, l’Association remettra la totalité des pétitions directement au maire Gérard Segura, et lui rappellera sa promesse d’organiser des référendums de quartier quand une pétition rassemblant plus de 1000 signatures le demandera.

Benjamin GIAMI
Président de l’Association

Séverine DELAMARE
Vice-Présidente

Brigitte RIPANI
Secrétaire

Alain CANET
Trésorier